



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
MINISTRY OF COMMUNICATION

**POINT SUR L'EFFONDREMENT DE LA CHAUSSÉE SUR
L'AXE LOURD YAOUNDÉ-DOUALA ET L'ACCIDENT
FERROVIAIRE D'ÉSÉKA LE VENDREDI 21 OCTOBRE 2016**

CONFÉRENCE DE PRESSE

**PROPOS LIMINAIRE DE
S.E.M. ISSA TCHIROMA BAKARY
MINISTRE DE LA COMMUNICATION**

Yaoundé, 25 octobre 2016

Mesdames, Messieurs les Journalistes,

Distingués Invités,

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez déjà, le Cameroun a vécu ces derniers jours deux événements malheureux qui ont affecté le fonctionnement normal de l'activité dans notre pays, et éploré de nombreuses familles parmi nous.

Le premier événement est survenu dans la nuit du 20 au 21 octobre 2016 sur la route nationale n°3, communément appelée « Axe lourd Yaoundé-Douala ».

Il s'agit d'une rupture de la chaussée consécutive à la suite de l'emportement d'une buse métallique située au point kilométrique 68, dans la localité de Manyäi, près de l'Arrondissement de Matomb, Département du Nyong-et-Kellé, alors que cette zone subissait de fortes précipitations ayant accru le débit du cours d'eau que protégeait la buse métallique affectée.

Cette rupture de la chaussée a eu pour conséquence directe d'occasionner l'interruption totale de la circulation sur l'Axe lourd Yaoundé-Douala.

Heureusement, aucune perte en vies humaines ni de blessés n'ont été enregistrés.

Le deuxième événement est intervenu en début d'après-midi du vendredi 21 octobre 2016, lorsque le train 152, autrement appelé « Intercity », a connu un grave accident au cours de sa traversée de la ville d'Eséka, chef-lieu du Département du Nyong-et-Kellé, provoquant un désattelage, puis une sortie de rails de plusieurs wagons, qui se sont ensuite renversés sur les bas-côtés de la voie ferrée.

Ici malheureusement, le bilan jusqu'à ce jour fait état de 76 morts et de 599 blessés.

En ce qui concerne la rupture de la chaussée sur l'Axe lourd Yaoundé-Douala, l'urgence était de rétablir la circulation dans les meilleures conditions de sécurité et dans un espace de temps le plus court possible.

La solution choisie a été celle de l'enjambement du cours d'eau par un dispositif simple, efficace et approprié.

Il a donc été décidé par les services compétents du Ministère des Travaux Publics, et sous la houlette du Chef de ce Département, de procéder à la construction d'un ouvrage provisoire sur le point de rupture de la chaussée.

Le système mis en place par les experts du Ministère des Travaux Publics, assistés pour la circonstance par le Laboratoire National de Génie Civil, a donc consisté en l'extraction de la buse

endommagée, et le placement d'un caisson résistant – de fait, un conteneur de 40 pieds – ouvert sur les deux extrémités et suffisamment long pour garantir les 7 mètres de large circulaire dans les deux sens, avec si possible, une réserve de sécurité sous forme d'accotement.

Au regard de l'insuffisance structurelle de la rigidité du conteneur par rapport à la charge de passage routier, les techniciens ont opté de l'isoler et de le protéger contre les charges dynamiques et cycliques par un recouvrement mixte fait de barres métalliques et de poutrelles reposant sur des remblais suffisamment compactés.

Le dessus de cette structure devait ensuite être recouvert par une matière concassée et convenablement compactée, permettant ainsi le passage sans gêne des véhicules et des piétons.

Voilà donc, **Mesdames**, **Messieurs**, quelques éléments techniques permettant d'apprécier la fiabilité de la solution d'urgence mise en œuvre par les services techniques du Ministère des Travaux Publics, qui a mobilisé tous les moyens en matériels, équipements et ressources humaines disponibles tant au niveau des structures déconcentrées situées autour de la zone du sinistre que du Parc National de Matériel de Génie Civil – le Matgénie.

À côté de cette solution d'urgence, il est prévu de procéder dans les tous prochains jours à la construction d'un ouvrage hydraulique en béton armé, en lieu et place de celui qui vient d'être provisoirement mis en place. Il s'agira d'un dalot simple ou double en fonction de l'étendue du lit majeur en amont et du débit transitant par l'ouvrage.

Pour ce faire, une voie de déviation sera construite pour un passage provisoire mais sécurisé qu'emprunteront les véhicules et les piétons pendant la phase de construction de l'ouvrage définitif. L'itinéraire de cette voie de passage longue de 15 kilomètres a déjà été identifié.

Il faudrait sans doute ici se féliciter à la fois de la promptitude de la réaction du Gouvernement et de l'efficacité de son action dans le retour de la situation à la normale en ce qui concerne la circulation sur l'Axe lourd Yaoundé-Douala, suite à l'incident de la nuit de jeudi à vendredi dernier.

Chacun constatera en effet que, contrairement à ce que l'ampleur des dégâts aurait pu faire penser, ce retour à la normale s'est effectué dans un délai extrêmement court, c'est-à-dire à peine 24 heures après la rupture de la chaussée.

S'agissant du drame survenu à la suite de l'accident de train dans la ville d'Eséka, la mobilisation gouvernementale a été tout aussi immédiate.

Sur les Très Hautes Instructions de **Son Excellence Monsieur le Président de la République**, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a, tout de suite après la survenance de l'accident, convoqué une réunion d'urgence suivie de la mise en place d'une cellule de crise.

Une délégation conduite par le Ministre des Transports et comprenant le Ministre de la Santé Publique, le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation et le Secrétaire d'État à la Défense chargé de la Gendarmerie Nationale, s'est rendue sur le lieu du drame, afin d'évaluer la situation et préconiser les premières mesures en termes de prise en charge des victimes et de réconfort des familles affligées.

Le Ministre Délégué à la Présidence, chargé de la Défense a déployé d'importants moyens en personnels, matériels et équipements divers sur le lieu de l'accident, en même temps que des dispositions ont été prises pour le maintien de l'ordre avec l'installation d'un polygone de sécurité afin de faciliter le travail de secours, préserver les traces et les indices pour les besoins d'enquête intérieure, prévenir les vols et autres pillages, assurer le bon ordre sur les lieux et réguler la circulation pour éviter d'autres accidents.

Le Ministère de la Défense a également mis à disposition des vecteurs aériens pour le déplacement des Hautes Autorités commises à la coordination des opérations sur le terrain, des personnels médicaux avec leurs matériels d'usage, ainsi que les sapeurs-pompiers.

Le 21^{ème} Régiment du Génie Militaire a également été déployé avec tous ses moyens d'intervention opérationnelle lourds, notamment les grues et le matériel de désincarcération.

Les unités de la garnison de Douala, Edéa et Yaoundé ont été mises en œuvre avec leurs moyens de transport, pour faciliter les évacuations des blessés aptes à voyager à bord des véhicules.

Les personnels de la Direction de la Santé Militaire et de la Division de la Santé Opérationnelle ont activement participé aux secours, de manière à mettre hors de danger des personnes en péril.

S'agissant du secteur de la santé publique, qui a assuré la coordination de l'action opérationnelle de la couverture sanitaire des suites du drame, la prise en charge des patients a débuté par l'Hôpital de district d'Eséka, puis s'est étendue à trois autres formations sanitaires, notamment Mère Teresa, Miséricorde et le Centre de Santé Urbain, sous l'encadrement à distance du Délégué régional de la Santé Publique du Centre.

Vers 15 heures ce vendredi, une équipe multidisciplinaire de 25 personnels de santé (médecins, urgentistes et infirmiers) avec ambulance médicalisée et médicaments venant de l'Hôpital Régional annexe d'Edéa et de l'Hôpital de district de Pouma est arrivée sur le lieu et a renforcé la prise en charge par une organisation du tri des blessés et l'engagement des opérations chirurgicales d'urgence.

À 16h 30, un renfort plus soutenu est venu de Douala avec les sapeurs-pompiers et *Cameroon Assistance* – une formation privée requise par CAMRAIL.

Aux environs de 17h30 ce même vendredi, une équipe de personnels de santé constituée de chirurgiens médecins, de réanimateurs et d'anesthésistes, munis des médicaments et dispositifs médicaux de traumatologie s'est installée sur les lieux du drame.

L'organisation des évacuations s'est effectuée toute la soirée en direction de Douala par ambulances, bus et voitures de familles, et en direction de Yaoundé dans un train couchette spécialement affrété par CAMRAIL.

S'agissant des blessés, l'on a enregistré le jour même de l'accident **599**, répartis ainsi qu'il suit dans différentes formations sanitaires. Hôpital de district d'Edéa : 473 ; Mère Teresa : 22 ; Miséricorde : 25 ; Centre de santé urbain : 79.

À ce jour, **368** blessés ont continué leurs soins dans les hôpitaux de Douala, Edéa et Yaoundé, tandis que **231** blessés légers ont regagné directement leur domicile à l'issue des soins reçus à Eséka le jour de l'accident.

Les cellules d'accueil des familles et de prise en charge psychologique ont été constituées au niveau de chaque hôpital.

En ce qui concerne le retrait des corps, un protocole y relatif a été mis en place par le Ministre de la Santé Publique, suivant lequel les requérants et autres ayants-droit, doivent se munir des originaux et des photocopies de leur pièce d'identité et toute pièce officielle pouvant attester du lien familial avec la dépouille (acte de mariage ou de naissance ou autre document).

Quant aux corps non identifiés, ils sont soumis à une procédure d'identification en présence d'au moins 03 membres de la famille requérante.

Pour chaque corps le médecin responsable du service mortuaire délivrera un certificat de genre de mort à la famille.

Le centre opérationnel des urgences sanitaires basé à la Direction de la Lutte contre la Maladie est à l'écoute du public pour toute requête d'informations relatives à cette situation. Il répond au numéro vert **1510**.

Comme vous le savez, le **Chef de l'État** a prescrit une gratuité totale des soins administrés aux blessés et décrété une journée de deuil national le lundi 24 octobre 2016.

Cette journée de deuil national s'est déroulée, comme vous avez pu le constater, dans la paix, la ferveur et le recueillement sur l'ensemble du territoire national.

Le **Président de la République** renouvelle ses condoléances les plus attristées aux familles éprouvées par les décès des leurs, ainsi que sa compassion et ses souhaits de prompt rétablissement aux différents blessés.

Voilà donc, **Mesdames, Messieurs les Journalistes**, l'essentiel du point que je souhaitais faire avec vous sur ces deux événements malheureux que notre pays vient de connaître en l'espace de 24 heures seulement.

Je vous remercie de votre aimable attention.